

DOCUMENT DE PRÉSENTATION

Appel régional à projets ouvert du 25 janvier au 15 mars 2018

1. DOCUMENT DE PRESENTATION

Ce document fournit les informations nécessaires au dépôt d'un dossier de candidature.

L'appel s'inscrit dans les objectifs de la stratégie 2018-2021 de la Direction régionale Asie-Pacifique (DRAP) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et concerne l'axe 7 « Contribution au développement social, économique et environnemental ».

2. CONTEXTE DE L'APPEL

Un établissement d'enseignement supérieur et de recherche évolue dans un environnement académique, technologique, concurrentiel, culturel, social, juridique, environnemental ou économique qui lui confie, notamment, le rôle de moteur du développement à travers sa capacité à produire des connaissances et créer des compétences, et donc à mettre en place une offre d'expertise au service des sociétés de la région.

Une des missions importantes de l'AUF est d'encourager ses établissements membres à participer au circuit de l'innovation, en commençant par soutenir l'innovation issue de la recherche universitaire jusqu'à la création de chaîne de valeur et de nouvelles activités économiques. A cet effet, l'AUF est en mesure d'accompagner les établissements membres qui le souhaitent à la mise en place de la recherche-innovation, aux pratiques de valorisation de la recherche jusqu'au transfert de technologie en mettant en place des actions de partenariat avec acteurs universitaires, politiques, socio-économiques et bailleurs de fonds.

Dans le cadre de la promotion de la recherche scientifique, l'innovation et le développement technologique, la Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF lance un appel régional à projets pour mobiliser les enseignants-chercheurs, les chercheurs de la région autour des projets structurants, renforcer des infrastructures de recherche selon le besoin et accompagner des chantiers nationaux.

3. THÉMATIQUES (DOMAINES D'EXPERTISE) ET TYPE DE PROJET

Le projet vise l'accompagnement de projets dans les thématiques prioritaires aux regards des grands enjeux sociétaux au sein de la région Asie-Pacifique :

1. Changements climatiques
2. Développement du capital humain (migrations, changements sociaux, enjeux identitaires, langues...)
3. Éducation (dont éducation de base, qualité, apprentissage tout au long de la vie, formation

- professionnelle, systèmes éducatifs...)
4. Énergies (énergies renouvelables, hydroélectricité, transport et distribution d'énergie...)
 5. Environnement (eau, forêts, désertification, assainissement, biodiversité...)
 6. Genre (inégalités, vulnérabilités...)
 7. Gestion des crises et des conflits (conflits armés, sécurité, criminalité...)
 8. Santé (crises sanitaires, santé mère-enfant, prévention....)
 9. Sécurité alimentaire (nutrition, agroalimentaire, agriculture....)

Les projets proposés en réponse à cet appel doivent s'inscrire dans les directions prioritaires suivantes :

- Les projets à caractère innovant intégrant des travaux de recherche appliquée produisant des résultats opérationnels utiles au développement global et local pouvant associer des opérateurs de terrain et permettant le transfert technologique hors milieu universitaire ;
- Les travaux de recherches menés dans le cadre du projet doivent aboutir à la production d'un rapport à portée internationale.

4. FINANCEMENT AUF ET TYPE D'ACTIVITES

La contribution à demander à l'AUF ne peut en aucun cas dépasser 30 % du coût global de votre projet. Il est donc impératif que vous recherchiez d'autres partenariats financiers.

Le financement de l'AUF sera fonction de la taille et de l'envergure du projet et ne pourra excéder 25.000 euros par projet.

Le soutien apporté par l'AUF est destiné EXCLUSIVEMENT aux activités francophones et concerne UNIQUEMENT les dépenses suivantes :

- **pour les enseignants-chercheurs, chercheurs** : Missions de coopération scientifique ; Allocations de perfectionnement en recherche ;
- **pour les doctorants et jeunes chercheurs** : Allocations de stage professionnel ; Allocations de perfectionnement en recherche ;
- **pour les institutions** : Manifestations scientifiques ; Séminaire(s) de formation des formateurs et des chercheurs (organisation) ; Édition et diffusion du résultat du projet.
- toute autre activité scientifique s'inscrivant dans le cadre du projet (ce type de dépenses doit impérativement figurer dans le document de présentation du projet soumis pour financement, accompagné d'un argumentaire sur son opportunité).

(voir annexe 2 – caractéristiques générales des mobilités)

5. PUBLIC ELIGIBLE

Le présent appel à projets s'adresse à tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'AUF (cf. www.auf.org/auf/les-membres-de-lauf/) en Asie-Pacifique désireux de déposer un dossier de demande d'accompagnement d'un projet de recherche scientifique auprès de la Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF.

6. CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'établissement porteur du projet doit :

- être membre de l'AUF ;

- être à jour dans le paiement de la cotisation à l'AUF ;
- soumettre le formulaire de candidature dans les délais impartis ;
- produire l'ensemble des pièces demandées dans le formulaire.

Les établissements membres de l'AUF partenaires du projet doivent :

- être à jour dans le paiement de la cotisation à l'AUF.

Tous les projets doivent :

- s'inscrire dans la thématique visée par le présent appel (cf. section 3 –Thématiques (domaines d'expertise) et type de projets) ;
- être menés en partenariat entre plusieurs établissements membres sous forme de consortium ;
- avoir **un co-financement de 70%** au moins (*les ressources matérielles d'infrastructure ne sont pas prises en compte : voir annexe 1 - dépenses non éligibles*).

7. PROCESSUS DE SÉLECTION

Le dossier complet doit être :

- signé par le plus haut responsable de l'établissement porteur du projet ;
- déposé auprès de la Direction régionale Asie-Pacifique.

La Direction régionale Asie-Pacifique est chargée d'examiner la recevabilité administrative.

Après un examen de recevabilité administrative, les dossiers reçus seront soumis à l'évaluation et au classement par un groupe d'experts régionaux. La sélection des projets est assurée par la Commission régionale des experts (CRE) de la Direction régionale Asie-Pacifique.

Lorsque un projet est retenu, une lettre de notification indiquant les types d'accompagnement est adressée au plus haut responsable de l'établissement porteur du projet. Les modalités des engagements financiers sont déterminées dans une convention de soutien à signer entre l'établissement porteur du projet et l'AUF.

La mise en œuvre de l'accompagnement de l'AUF, le suivi et l'évaluation du projet se feront en étroite collaboration avec le responsable de projet « recherche et enjeux du développement global » au sein de la Direction régionale, le groupe d'experts régionaux et la CRE.

La constitution d'un comité de pilotage et/ou de suivi du projet est une condition sine qua non dans la mise en place du projet. Ce comité est composé du représentant désigné par son Recteur et de responsables concernés des partenaires du projet. Un responsable désigné par la direction de la Direction régionale Asie-Pacifique représente l'AUF à ce comité.

8. CRITÈRES DE SÉLECTION

- Critère A : caractère pertinent-cohérent et faisabilité du projet
- Critère B : mobilisation des expertises francophones
- Critère C : caractère innovant du projet
- Critère D : partenariats dans le cadre de cofinancements
- Critère E : valeur ajoutée de / pour la francophonie universitaire

9. DURÉE DU PROJET

La durée du projet ne saurait excéder 24 mois à partir de la date de signature de la convention.

10. CALENDRIER

- **25 janvier 2018** : lancement de l'appel régional à projets
- **15 mars 2018** : clôture de l'appel régional à projets
- **fin-mai 2018** : envoi par courrier électronique des résultats aux porteurs des projets sélectionnés
- **juillet-août 2018** : signature des conventions
- **1er septembre 2018** : démarrage des projets

11. DOCUMENTS A FOURNIR ET DÉLAI DE DÉPÔT DU DOSSIER

Pour être complet, le dossier doit comprendre les pièces suivantes:

- le formulaire de candidature, dûment complété;
- les documents à joindre au formulaire de candidature en format PDF.

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français. L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement le rejet du dossier. Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après l'envoi du présent dossier même si l'appel à projets est encore ouvert.

Un établissement peut déposer plusieurs projets. Un dossier complet doit être constitué pour chaque projet proposé.

Le dossier de candidature doit obligatoirement être adressé en version originale et en version électronique **le 15 mars 2018 (18h, heure de Hanoi)** délai de rigueur à :

Madame Nguyen Thi Thuy Nga

Responsable de projet

Direction régionale Asie-Pacifique

21, Le Thanh Tong, Hanoi, Vietnam

Tél : (84 24) 3 824 73 82

Adresse électronique : nguyen.thi.thuy.nga@auf.org

ANNEXES AU DOCUMENT DE L'APPEL RÉGIONAL À PROJETS

ANNEXE 1 – DEPENSES NON ELIGIBLES

- bien que nécessaires au bon déroulement du projet, les dépenses relatives au matériel informatique et bureautique, aux photocopies des documents de travail ne sont pas éligibles.
- tout type de rémunération des membres de l'équipe et de l'agent comptable de l'établissement qui gère le projet, charges salariales incluses.
- frais liés à la connexion Internet, au loyer, au mobilier, aux charges des locaux utilisés.
- frais liés à la gestion et à la coordination du projet.

ANNEXE 2 – CARACTERISTIQUES GENERALES DES MOBILITÉS

| N° | Type d'allocation | Code | Durée minimale et maximale des mobilités | Montant maximal mensuel / journalier | | Autres financements éligibles |
|----|--|------|--|--|---|---------------------------------|
| | | | | Doctorants/jeunes chercheurs | Enseignant | |
| 1 | Stage professionnel avec mobilité (sud/nord ou nord/sud) <i>max 2 mobilités / projet</i> | ASM | 1 à 3 mois | 810 € ⁽¹⁾ 570 € ⁽²⁾ 480 € ⁽³⁾ | | Transport AR + visa + assurance |
| 2 | Perfectionnement en recherche avec mobilité (sud/nord) <i>max 2 mobilités / projet</i> | ARM | 1 à 3 mois | 810 € ⁽¹⁾ 570 € ⁽²⁾ 480 € ⁽³⁾ | 1010 € ⁽¹⁾ 720 € ⁽²⁾ 600 € ⁽³⁾ | |
| 3 | Missions de coopération scientifique (sud/nord ou nord/sud) <i>max 2 mobilités / personne / projet</i> | MIE | max 6 jours | 110 € ⁽²⁾⁽³⁾ 140 € ⁽¹⁾ | | Transport AR + visa + assurance |

Précisions :

- Les types d'allocation n° 1 et 2 ne sont pas cumulables par une même personne.

Classement pays : ⁽¹⁾ Élevé - ⁽²⁾ Intermédiaire - ⁽³⁾ Faible

ANNEXE 3 – CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS ET TABLEAU BUDGÉTAIRE

Voir le fichier sous format xls joint à ce document